

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°39-2023-10-008

PUBLIÉ LE 16 OCTOBRE 2023

Sommaire

Préfecture du Jura /

39-2023-10-12-00002 - Arrêté préfectoral portant modification de la désignation des membres de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (2 pages)

Page 3

Préfecture du Jura

39-2023-10-12-00002

Arrêté préfectoral portant modification de la désignation des membres de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité

Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles

**Arrêté préfectoral portant modification de la
désignation des membres de la Commission Consultative
Départementale de Sécurité et d'Accessibilité**

Arrêté n° *DSC - SIDPC - 20231012 - 001*

**LE PREFET DU JURA,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles R.133-1 à R. 133-15 ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, notamment son article 34 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition des diverses commissions administratives ;

Vu le décret n°2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Serge CASTEL, préfet du Jura ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20160930-001 du 30 septembre 2016 portant organisation de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DSC-SIDPC-20230901-001 du 1^{er} septembre 2023 portant désignation des membres de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu les nouvelles désignations effectuées le 11 octobre 2023 par l'Association APF France Handicap Délégation du Jura,

Sur proposition du Directeur des Services du Cabinet de la Préfecture du Jura ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'alinéa A de l'article 5 de l'arrêté n° DSC-SIDPC-20230901 du 1^{er} septembre 2023 est modifié comme suit :

En ce qui concerne l'accessibilité aux personnes handicapées :

A) Quatre représentants des associations de personnes handicapées :

- Association des Paralysés de France – France Handicap du Jura – 970 Rue des Gentianes – 39000 LONS LE SAUNIER

Sous-Commission départementale :

- Titulaire : Madame Sabrina BAZAILLE-CISLAGHI
- Suppléant : Monsieur Philippe SALENNE

Commission d'arrondissement de Lons-le-Saunier :

- Titulaire : Madame Sabrina BAZAILLE-CISLAGHI
- Suppléante : Monsieur Philippe SALENNE

Commission d'arrondissement de Dole :

- Titulaire : Monsieur Philippe SALENNE
- Suppléant : Monsieur Gérard BAZENET

Commission d'arrondissement de Saint-Claude :

- Titulaire : Madame Nelly DURANDOT
- Suppléant : Monsieur Franck LANDINI

Article 2 : Le reste demeure sans changement.

Article 3 : La durée du mandat des membres non fonctionnaires est de trois ans.

Article 4 : Le Directeur des Services du Cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Jura.

Fait à Lons-le-Saunier, le 12 octobre 2023

Le préfet,

Serge CASTEL